



COMMUNIQUE DE PRESSE

SAISON CULTURELLE
2018/2019 -

D.A.C.

**Direction de L'Aménagement
& du Cadre de vie –
Gestion du Domaine Public**

La Mairie d'Orange informe :

**Dans le cadre des manifestations et spectacles organisés au Palais des Princes
par les services Culturel, Manifestations et autres Associations,
durant la saison culturelle 2018/2019,**

- La circulation et le stationnement des véhicules de toutes sortes, seront interdits, sur la **Contre Allée nord du Cours Pourtoles**, afin de faciliter l'accès des camions et des cars dans la Rue des Princes d'Orange (avec possibilité d'inversement du sens de circulation – en fonction des besoins) ;

DU 1er SEPTEMBRE 2018 au 30 JUIN 2019
de 8 H à la fin de la manifestation.

- La circulation et le stationnement des véhicules de toutes sortes seront interdits, dans la **Rue Villeneuve et sur la Placette Montherlant**, le temps de la manœuvre des camions transportant les décors,

DU 1er SEPTEMBRE 2018 au 30 JUIN 2019
de 8 H à la fin de la manifestation.

- Les véhicules en infraction, seront mis immédiatement en fourrière, sans préavis.



ORANGE, le 20 Août 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

**PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT DES VEHICULES**

RUE DE L'ETANG -

D. A. C.

**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT
ET DU CADRE DE VIE**

Gestion du Domaine Public

La Mairie d'Orange informe :

- Pendant toute la durée des travaux de création d'un branchement gaz, **Rue de l'Etang**, la circulation des véhicules de toutes sortes sera interdite.

Les déviations nécessaires à la fluidité de la circulation, seront mises en place par les soins de l'entrepreneur.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière sans préavis.

- Les présentes prescriptions prendront effet à compter du 17 Septembre 2018 et seront valables jusqu'à la fin des travaux, dont la durée prévisible est de 3 semaines (4 jours d'intervention), sous l'entière responsabilité de la Société EURL LEDENT BTP de MAZAN.